

Charles Dumont était décoré des Palmes d'officier d'Académie (1903), de la croix de chevalier de l'ordre de la Couronne de chêne (1912), de la rosette d'officier de l'Instruction publique (1921), de la croix de chevalier de la Légion d'honneur (1923).

Le 12. 5. 1888 il avait épousé Aline Bruck née le 5. 12. 1865 à Warnach (Tintange-Luxembourg Belge), type de l'Ardennoise avec toutes ses qualités. Nul doute que sa carrière fut grandement favorisée par le dévouement, l'intelligence et le bon sens pratique de son épouse qui fut pour lui, d'ailleurs, sa vie durant, la plus intelligente des collaboratrices. Aline Dumont, qui quitta Luxembourg après le décès de son mari, mourut en 1945 à Bruxelles où elle fut incinérée. Elle repose également au cimetière de Luxembourg.

Deux filles étaient issues de l'union des époux Dumont-Bruck.

L'aînée, JULIETTE, née à Clervaux, en mars 1889, épousa en premières noces Jules TILLIER, avocat à la Cour d'appel de Bruxelles et que certains lecteurs connaissent peut-être par un article paru dans le numéro de mai 1913 de la « Revue Economique Internationale » et intitulé « *La Métallurgie Luxembourgeoise* ».

Alors que, de nos jours, la canalisation de la Moselle est entrée dans la voie de la réalisation, il est intéressant de suivre Tillier dans l'exposé historique d'une question qui, à la veille de la guerre de 1914, venait d'avoir un regain d'actualité. En effet, déjà une dizaine d'années après la guerre de 1870/71 — donc en pleins « Gründerjahre » — les industriels de la Ruhr voulaient mieux relier leur bassin aux minières lorraines et luxembourgeoises en envisageant la canalisation de la Moselle. Le projet ne plaisant pas aux milieux intéressés de notre pays, il fut abandonné.

Trente ans plus tard ce furent les maîtres de forges de Lorraine et du Luxembourg qui reprirent les négociations parce qu'ils voyaient dans le canal de la Moselle une voie d'exportation pour leurs produits et de transports du coke de la Ruhr. Ils allèrent même jusqu'à charger les ingénieurs Rigaut et Hegly de l'élaboration des plans d'un canal qui, suivant à peu près le trajet des anciens transports par axe, traverserait le Grand-Duché de Rodange à Stadtbredimus où il rejoindrait la Moselle canalisée. Officiellement les pourparlers échouèrent en 1911/12 devant le refus du gouvernement prussien prétextant le préjudice que le nouveau canal porterait aux chemins de fer et, « par conséquent, au budget de l'Etat ». (5) Il est vrai aussi qu'il avait été difficile de s'entendre sur les participations à prendre respectivement par la Prusse, l'Empire et le Grand-Duché, mais effectivement ce fut l'opposition des maîtres du bassin rhéno-westphalien qui fit tomber le projet.